MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 256 25 mai 1996

SOMMAIRE

ABAG Allgemeine Beteiligungs Aktiengesellschaft, Lu-		International Food Invest S.A., Luxembourg	12267
	12277	International Investing & Financing Group S.A., Luxembg	
Aggior S.A., Luxembourg	12264		12276
Aires Finance Holding S.A., Luxembourg	12268		12273
Alta Investissements S.A., Luxembourg			12274
Altex S.A.H., Luxembourg	12284	Kinase Holding S.A., Luxembourg	
Amhurst Corporation S.A., Luxembourg		Kiwinter S.A., Luxembourg	
Angel S.A., Luxembourg		Koutani S.A., Luxembourg	
Arco S.A., Luxembourg			12277
Arin S.A., Luxembourg			12278 12249
Assainissement Feidert Exploitation, S.à r.l., Luxembourg	12242	Leviux S.A., Luxembourg	
Ateliers Feidert, S.à r.l., Luxembourg	12242	Lexicon Holdings S.A., Luxembourg	
Atlantic Trading, S.à r.l., Godbrange	12242		12260
AUDIOFINA, Compagnie Luxembourgeoise pour l'Audio-			12270
Visuel et la Finance S.A., Luxembourg	12275	Luxedia S.A., Luxembourg	
Aufilux S.A.H., Strassen	12242	Lycoris Enterprises S.A., Luxembourg	
Auguri Holding S.A., Luxembourg	12278		12257
Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg	12257		12269
Bâticonfort Gérance S.A., Luxembourg			12266
Bâticonfort S.A., Luxembourg	12267	Malescot S.A.H., Luxembourg	12284
Baustoffe Maraite, S.à r.l., Weiswampach	12256	Mandanor S.A., Luxembourg	
BB Industrie (Luxembourg) S.A., Luxembourg	12258	Martur Finance S.A., Luxembourg	12273
BCL Currency Fund, Sicav, Luxembourg	12274	Mior S.A. Holding, Luxembourg	12270
Bellombre S.A., Luxembourg	12273		12278
Bertophe S.A., Luxembourg	12266 12284	Money Market Fund (U.S. Dollars), Fonds Commun de	
Bonneair S.A., Luxembourg	12285		12250
Bouchaco Holding S.A., Luxembourg			12257
British-Dutch Holdings S.A., Luxembourg			12285
Cadrige Holding S.A., Luxembourg			12263
Camping Alferweiher, S.à r.l., Echternach	12251	Noral S.A., Luxembourg	
Capet S.A.H., Luxembourg	12271	Older S.A. Luxembourg	12265
Capital Recovery Investments S.A., Luxembourg	12287		12286
Cebtimo S.A., Luxembourg	12259	Parphar Holding S.A., Luxembourg	
Cellex Chemie AG, Luxembourg	12260	Pergame S.A., Luxembourg	
	12272		12259
Chacal S.A.H., Luxembourg	12269	Posal S.A., Luxembourg	12280
Championnet S.A., Luxembourg	12272		12283
Compagnie Financière Méditerranéenne S.A., Luxembg	12270 12282	Prispa Holding S.A., Luxembourg	12282
Coparrinal S.A., Luxembourg	12282	Privalux Bond Invest, Sicav, Luxembourg	
Denia S.A., Luxembourg	12272	Privalux Global Invest, Sicav, Luxembourg	12259
Deutsche Bank AG, Filiale Luxemburg, Luxemburg	12251	Privalux, Sicav, Luxembourg	12268
Deutsche Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	12250		12253
DF Holding S.A., Luxembourg	12262	Risla S.A.H., Luxembourg	
Éislek oni Grenzen, A.s.b.l., Weiswampach	12254	Royton Holding S.A., Luxembourg	
Elektro Lentz, S.à r.l., Niederpallen	12256		12269
Elms Park S.A., Luxembourg	12278		12267
E.S. Control Holding S.A., Luxembourg	12286		12260
Etoile Actions Allemandes, Sicav, Luxembourg	12261	Sicea Holding S.A., Luxembourg	
Etoile Interobligations, Sicav, Luxembourg	12261	Simpson S.A., Luxembourg	12282
Etoile Valorisation, Sicav, Luxembourg		Société pour l'Investissement en Afrique S.A., Luxembg	
Eurocomex S.A., Luxembourg			12280
Euro Link S.A.H., Luxembourg	12285 12271	Spectrum S.A., Luxembourg	
Euromarketing S.A., Luxemburg	12273	Stabilo Holding S.A., Luxembourg	
Expansive S.A., Luxembourg	12286		12258
Fedi S.A.H., Luxembourg	12284		12265
Finamco Luxembourg S.A., Luxembourg	12264	Tolama Investments S.A.H., Luxembourg	12243
Finwit Holding S.A., Luxembourg	12283	Tolmina S.A., Luxembourg	
Folio S.A., Luxembourg	12276	Tropinter Participations S.A., Luxembourg	12269
Gestion Premier Fund S.A., Luxembourg	12242	U B A M, Sicav, Luxembourg	
Gironde S.A., Luxembourg			12265
Golf Shack S.A., Luxembourg			12249
Hipermark Holding S.A., Luxembourg		Uni-Invest Service S.A., Luxembourg	
Hotwork International S.A., Luxembourg		Universal Invest, Sicav, Luxembourg	
Imexco S.A., Luxembourg		Vague Finance S.A., Luxembourg	122/1
Interlignum S.A., Luxembourg	12279	Wesel Immo S.A., Luxembourg	12285

ATLANTIC TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Godbrange. R. C. Luxembourg B 46.529.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 1996, vol. 477, fol. 33, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 1996.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ SOCIETE CIVILE

(09598/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 1996.

ASSAINISSEMENT FEIDERT EXPLOITATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 35.888.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 1996, vol. 477, fol. 18, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 mars 1996.

Pour ASSAINISSEMENT FEIDERT

EXPLOITATION, S.à r.l.

J. Reuter

(09596/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 1996.

ATELIERS FEIDERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 12.609.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 1996, vol. 477, fol. 18, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 mars 1996.

Pour ATELIERS FEIDERT, S.à r.l.

J. Reuter

(09597/517/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 1996.

AUFILUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Strassen. R. C. Luxembourg B 4.522.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 1996, vol. 477, fol. 18, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 mars 1996.

Pour AUFILUX S.A.H.

J. Reuter

(09599/517/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 1996.

GESTION PREMIER FUND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 49.164.

Le Conseil d'Administration en accord avec la Banque Dépositaire du Fonds Commun de Placement PREMIER FUND a décidé de diminuer la commission de gestion du compartiment FIXED INCOME PORTFOLIO 1 de 1 % à 0,75 % l'an. Le premier paragraphe de l'article 14 du règlement de gestion est donc modifié comme suit:

«The Management Company and any investment adviser or co-adviser appointed by the Management Company are entitled to receive together from the Fund an advisory fee, payable at the end of each quarter, at the annual aggregate rate of 1,00 % of the average total net assets of the Fixed Income compartments during the relevant quarter, except for FIXED INCOME PORTFOLIO 1 which advisory fee is reduced to 0,75 %.»

Cette modification entrera en vigueur 5 jours après la publication au Mémorial.

Le Conseil d'Administration.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 1996, vol. 479, fol. 17, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16225/019/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 1996.

TOLAMA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quinze février.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

- 1. Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- 2. ALGROVE INVESTMENTS LTD, établie et ayant son siège social à Tortola, BVI,

ici représentée par Mademoiselle Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration générale délivrée à Tortola, le 21 avril 1995.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

- Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de TOLAMA INVESTMENTS S.A.
- Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.
- **Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tout concours, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

Elle peut en outre faire l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs belges (1.250.000,- BEF), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs belges (1.250,- BEF) chacune.

Le capital autorisé est fixé à cinq millions de francs belges (5.000.000,- BEF) qui sera représenté par quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs belges (1.250,- BEF) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication des statuts, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme, d'actions avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi. Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III. Administration

- **Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle. Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.
 - Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

- Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.
- Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.
- **Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis en ou hors de son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut pas excéder six ans.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier vendredi du mois de juillet à 15.00 heures et pour la première fois en 1997.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale aura lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 1996.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs belges (1.250.000,- BEF) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ soixante mille francs (60.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2. Sont nommés administrateurs:
- a) Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

- b) Monsieur Albert Aflalo, prénommé,
- c) Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.
- 3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, avec siège social à Luxembourg.

- 4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2001.
 - 5. Le siège social de la société est fixé à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
- 6.Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the fifteenth of February. Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared the following:

- 1. Mr Albert Aflalo, administrateur de sociétés, residing in Luxembourg;
- 2. ALGROVE INVESTMENTS LTD, having its registered office in Tortola, BVI,

here represented by Miss Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, residing in Luxembourg,

by virtue of a general proxy established in Tortola, on April 21, 1995.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration

- Art. 1. There is established hereby a société anonyme under the name of TOLAMA INVESTMENTS S.A.
- Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the board of directors. If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

- Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.
- **Art. 4.** The object of the corporation is the holding of participations, in any form whatever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as for the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any other manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance by remaining, however, within the limits established by the law of July 31st, 1929 governing the holding companies and by the article 209 of the amended law on trading companies.

It may also acquire and develop patents and connected licences.

Title II. - Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at one million two hundred and fifty thousand Belgian francs (1,250,000.- BEF) represented by one thousand (1,000) shares with a par value of one thousand two hundred and fifty Belgian francs (1,250.- BEF) each.

The authorized capital of the corporation is fixed at five million Belgian francs (5,000,000.- BEF) to be divided into four thousand (4,000) shares with a par value of one thousand two hundred and fifty Belgian francs (1,250.- BEF) each.

The authorized and subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

The board of directors may, during a period of five years from the date of publication of the present articles increase the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increase may be subscribed to and issued in the form of shares with or whithout an issue premium, as the board of directors shall determine.

The board of directors is specifically authorized to make such issues, without reserving for the then existing shareholders, a preferential right to subscribe to the shares to be issued. The board of directors may delegate to any duly authorized person, the duty of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase in the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article will be adapted to this modification.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Title III. - Management

Art. 6. The corporation is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term of office and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Art. 8. The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

- **Art. 9.** The corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.
- **Art. 10.** The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for its purpose.

Title IV. - Supervision

Art. 12. The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V. - General meeting

Art. 13. The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the first Friday of July at 3.00 p.m. and the first time in the year 1997.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI. - Accounting year, Allocation of profits

- **Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 1996.
- **Art. 15.** After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five per cent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII. - General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

Subscription

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe to the whole capital as follows:

1. Mr Albert Aflalo, prenamed, four shares	4
2. ALGROVE INVESTMENTS LTD, prenamed, nine hundred and ninety-six shares	996
Total: one thousand shares	,000

All the shares have been paid up to the extent of one hundred per cent (100%) by payment in cash, so that the amount of one million two hundred and fifty thousand Belgian francs (1,250,000.- BEF) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26, as amended, of the law of August 10th, 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately sixty thousand francs (60,000.-).

Extraordinary general meeting

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1. The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
- 2. The following are appointed directors:
- a) Mrs Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, residing in Luxembourg,
- b) Mr Albert Aflalo, prenamed,
- c) Mr Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, residing in Luxembourg.
- 3. Has been appointed statutory auditor:

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, having its registered office in Luxembourg.

- 4. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2001.
- 5. The registered office of the company is established in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
- 6. The board of directors shall have the authority to delegate the daily management of the business of the company and its representation to one or more members.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Signé: A. Aflalo, M.-L. Aflalo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 1996, vol. 89S, fol. 39, case 3. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 7 mars 1996.

G. Lecuit.

(09578/220/295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 1996.

UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 70, Grand-rue.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quinze février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

Ont comparu:

- 1. Monsieur Eric Isaac, administrateur de sociétés, demeurant à L-5335 Moutfort, 4, Gappenhiehl;
- 2. La société anonyme JAIPUR CORPORATION S.A., ayant son siège social à Moutfort,

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Eric Isaac, préqualifié.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme holding à constituer:

Art. 1er. Il est formé par les présentes une société anonyme holding sous la dénomination de UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se

rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs (Frs. 1.250.000,-), divisé en mille (1.000) actions de mille deux cent cinquante francs (1.250,- Frs.) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs, ou par la signature individuelle du délégué du conseil.

- **Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
 - Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième jeudi du mois de juin à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doive en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 1996.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 1997.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les mille (1.000) actions ont été souscrites de la manière suivante:

- 1. Monsieur Eric Isaac, administrateur de sociétés, demeurant à L-5335 Moutfort, 4, Gappenhiehl, dix actions
- 2. La société anonyme JAIPUR CORPORATION S.A., ayant son siège social à Moutfort, neuf cent quatre-vingt-dix actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,- Frs.) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de cinquante mille francs.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent comme dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
- a) Monsieur Eric Isaac, comptable, demeurant à L-5335 Moutfort, 4, Gappenhiehl,
- b) Madame Enid Muirhead, sans état particulier, demeurant L-5335 Moutfort, 4, Gappenhiehl,
- c) Madame Jacqueline Heynen, employée privée, demeurant à Strassen.
- 3. Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Paul Lux, ingénieur commercial, demeurant à Strassen.

- 4. Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2001.
- 5. Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.
 - 6. Le siège social est établi à Luxembourg, 70, Grand-rue.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Isaac, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 février 1996, vol. 497, fol. 59, case 7. - Reçu 12.500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Steffen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Junglinster, le 12 mars 1996.

(09579/231/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 1996.

UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 70, Grand-rue.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société anonyme UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Luxembourg, 70, Grand-rue, du 15 février 1996

Par décision du conseil d'administration du 15 février 1996, Monsieur Eric Isaac, comptable, demeurant à L-5335 Moutfort, 4, Gappenhiehl, a été nommé administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

Luxembourg, le 15 février 1996.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Grevenmacher, le 22 février 1996, vol. 497, fol. 59, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Steffen.

Pour copie conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Junglinster, le 12 mars 1996.

J. Seckler.

(09580/231/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 1996.

LEMANIK, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 44.893.

Extract of the resolutions taken at the Statutory General Meeting of 5 October, 1995

- Messrs Cesare Sagramoso, Carlo Camperio Ciani and Gianluigi Sagramoso are re-elected as Directors for the ensuing year;
 - FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Luxembourg, are re-elected as Auditor for the ensuing year.

Certified true extract For LEMANIK, SICAV A. Schmit Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1996, vol. 477, fol. 39, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09702/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 1996.

MONEY MARKET FUND (U.S. DOLLARS), Fonds Commun de Placement.

Amendment to the Management Regulations

Upon decision of the Board of Directors of TOTAL ALPHA INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., the Management Regulations of MONEY MARKET FUND (US DOLLARS) shall be amended with effect from the 1st June 1996:

- by deleting in article 2 the penultimate paragraph and by amending the last paragraph of article 2 so as to read as follows:

«The Management Company, any investment advisors and sub-investment advisors and the Agent Securities Company in Japan are entitled to fees payable at the end of each quarter which in aggregate may not exceed an annual rate of 1% of the average daily net asset value of the assets of the Fund during the relevant quarter.»

- by deleting the 9th paragraph of article 4 of the Management Regulations which reads as follows:

«The Fund may not invest in any securities issued by WELLS FARGO & COMPANY or any of its affiliates unless necessary regulatory approvals have been obtained.»

- by amending the first paragraph of article 6 of the Management Regulations so as to read as follows:

«Shares of the Fund shall be issued by the Management Company on each day during which (i) the U.S. Federal Reserve Bank is open for business and (ii) banks in London and Luxembourg and securities companies in Japan are open for business (the «Business Day»), subject to payment therefor to the Custodian.»

Luxembourg, 7th May 1996. TOTAL ALPHA INVESTMENT FUND NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A.

MANAGEMENT COMPANY S.A. as Custodian as Management Company Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16259/260/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 1996.

DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R. C. Luxembourg B 9.164.

Société anonyme constituée le 12 août 1970 par acte de Maître Carlo Funck, notaire de résidence à Luxembourg, publiée au Mémorial C, n° 142 du 27 août 1970 et modifiée par actes de Maître Carlo Funck, en date du 20 octobre 1970, publiée au Mémorial C, n° 180 des 26 octobre 1970 et 21 décembre 1970, publiée au Mémorial C, n° 49 des 9 avril 1971 et 12 février 1973, publiée au Mémorial C, n° 62 des 9 avril 1973 et 26 novembre 1973, publiée au Mémorial C, n° 14 des 23 janvier 1974 et 23 octobre 1975, publiée au Mémorial C, n° 32 des 18 février 1976 et 28 mars 1977, publiée au Mémorial C, n° 108 des 13 mai 1977 et 11 octobre 1978, publiée au Mémorial C, n° 14 des 22 janvier 1979 et 30 octobre 1979, publiée au Mémorial C, n° 3 des 4 janvier 1980 et 12 janvier 1981, publiée au Mémorial C, n° 48 des 10 mars 1981 et 26 août 1983, publiée au Mémorial C, n° 287 des 22 octobre 1983 et 22 novembre 1984, publiée au Mémorial C, n° 342 des 17 décembre 1984 et 16 mars 1987, publiée au Mémorial C, n° 97 des 13 avril 1987 et 17 mai 1988, publiée au Mémorial C, n° 215 des 9 août 1988 et 25 novembre 1992, publiée au Mémorial C, n° 59 du 8 février 1993.

Der Jahresabschluß 1995 (Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung sowie Anhang), der Lagebericht der Bank und der Bericht der Abschlußprüfer, registriert in Luxemburg, am 17. April 1996, Vol. 478, Fol. 54, Case 3, wurden am 18. April 1996 beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Gewinnverwendungsvorschlag und Beschluß über die Gewinnverwendung

Gemäß Beschluß der Ordentlichen Generalversammlung vom 15. April 1996 wird der Gewinn entsprechend dem Vorschlag des Verwaltungsrats wie folgt verwendet:

GESELLSCHAFTSKAPITAL

Zum 31. Dezember 1995 beträgt das genehmigte, gezeichnete und voll eingezahlte Gesellschaftskapital der Bank 8.600.000,- LUF, eingeteilt in 860.000 Namensaktien im Nennwert von je 10.000,- LUF.

Zusammensetzung des Verwaltungsrats

Herr Dr. Ulrich Weiss Mitglied des Vorstandes der DEUTSCHE BANK AG

Frankfurt (Main) Vorsitzender

Frau Ellen R. Schneider-Lenné Mitglied des Vorstandes der DEUTSCHE BANK AG

Frankfurt (Main) Stelly. Vorsitzende

Herr Dr. Rolf-E. Breuer Mitglied des Vorstandes der DEUTSCHE BANK AG

Frankfurt (Main) Administrateur

Herr Dr. Jürgen Krumnow Mitglied des Vorstandes der DEUTSCHE BANK AG

Frankfurt (Main) Administrateur

Herr Dr. Ekkehard Storck
Luxemburg

Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied der
DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A.

Abschlußbrüfer

FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG

Réviseur d'entreprises 21, rue Glesener L-1631 Luxembourg TREUVERKEHR LUXEMBOURG

Aktiengesellschaft

Wirtschaftsprüfungsgesellschaft

21, rue Glesener L-1631 Luxembourg

Diese Hinterlegung erfolgt zum Zwecke der Eintragung eines entsprechenden Hinweises im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, im März 1996.

DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A.

E. Storck

W. Ströher

(13499/000/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 1996.

DEUTSCHE BANK AG, Filiale Luxemburg.

Verwaltungssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

H. R. Frankfurt am Main 30.000.

Niederlassungsgenehmigung Nr. 282/92.

Die Filiale wurde am 11. November 1992 gegründet.

Die Veröffentlichung der Gründung erfolgte im Mémorial C, Nr. 77 vom 17. Februar 1993.

Der Jahresabschluß und Lagebericht der DEUTSCHEN BANK AG 1995, der Konzernabschluß und Konzernlagebericht der DEUTSCHEN BANK 1995 (HGB) sowie der Geschäftsbericht 1995 des Konzerns DEUTSCHE BANK (nach International Accounting Standards, IAS), registriert in Luxemburg, am 25. April 1996, Vol. 478, Fol. 79, Case 3, wurden am 26. April 1996 beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Diese Hinterlegung erfolgt zum Zwecke der Eintragung eines entsprechenden Hinweises im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 22. April 1996.

DEUTSCHE BANK AG

Filiale Luxemburg

E. Storck W. Ströher

(14453/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 1996.

DEUTSCHE BANK AG, Filiale Luxemburg.

Verwaltungssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

H. R. Frankfurt am Main 30.000.

Niederlassungsgenehmigung Nr. 282/92.

Die Filiale wurde am 11. November 1992 gegründet.

Die Veröffentlichung der Gründung erfolgte im Mémorial C, Nr. 77 vom 17. Februar 1993.

Der Jahresabschluß und Lagebericht der DEUTSCHEN BANK AG 1995, der Konzernabschluß und Konzernlagebericht der DEUTSCHEN BANK 1995 (HGB) sowie der Geschäftsbericht 1995 des Konzerns DEUTSCHE BANK (nach International Accounting Standards, IAS), registriert in Luxemburg, am 25. April 1996, Vol. 478, Fol. 79, Case 3, wurden am 26. April 1996 beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Diese Hinterlegung erfolgt zum Zwecke der Eintragung eines entsprechenden Hinweises im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 22. April 1996.

DEUTSCHE BANK AG Filiale Luxemburg

Storck

W. Ströher

(14453/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 1996.

CAMPING ALFERWEIHER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6412 Echternach, 1 Alferweiher.

R.C. Diekirch B 2.258.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq mars.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Fredy Denter, exploitant de camping, époux de Madame Edith Richard, demeurant à L-6585 Steinheim, 1 op Maeleck;
- 2.- Madame Edith Richard, sans état particulier, épouse de Monsieur Fredy Denter, demeurant à L-6585 Steinheim, 1, op Maeleck;
- 3.- Monsieur Patrick Denter, exploitant de camping, époux de Madame Valérie Gouerant, demeurant à L-6585 Steinheim, 1, op Maeleck.

Lesquels comparants ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Que les comparants sub 1 et 2 sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée CAMPING ALFER-WEIHER, S.à r.l., avec siège social à L-6412 Echternach, 1 Alferweiher, inscrite au registre de commerce et des sociétés auprès du tribunal d'arrondissement de Diekirch sous le numéro B 2.258.

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Decker, alors de résidence à Echternach, en date du 11 juillet 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 22, du 22 janvier 1992, au capital social de trois millions cinq cent mille (3.500.000,-), représenté par trente-cinq (35) parts sociales de cent mille (100.000,-) francs chacune.

Constatation de cessions de parts

Suite à des cessions de parts sous seing privé datées du 16 janvier 1995, lesquelles sont annexées au présent acte, pour être fomalisées avec celui-ci, le capital social de la société se trouve actuellement réparti comme suit:

1 Monsieur Fredy Denter, prénommé, vingt parts sociales	20
2 Madame Edith Richard, prénommée, quinze parts sociales	15
Total: trente-cinq parts sociales	35

Ensuite, les comparants prient le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Cessions de parts

- 1) Monsieur Fredy Denter, prénommé, cède et transporte par les présentes, sous la garantie de fait et de droit, toutes ses vingt (20) parts sociales pour le montant total de deux millions trois cent quarante-six mille (2.346.000,-) francs à Monsieur Patrick Denter, prénommé, ici présent et ce acceptant.
- 2) Madame Edith Richard, prénommée, cède et transporte par les présentes, sous la garantie de fait et de droit, toutes ses quinze (15) parts sociales pour le montant total d'un million sept cent cinquante-neuf mille cinq cents (1.759.500,-) francs à Monsieur Patrick Denter, prénommé, ici présent et ce acceptant.
- 3) Monsieur Patrick Denter, prénommé, est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir d'aujourd'hui et il a droit à partir de ce jour aux revenus et bénéfices dont ces parts seront productives à compter de ce jour et il sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales présentement cédées. Il reconnaît, en outre, avoir une parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société.
- 4) Le cédant, Monsieur Fredy Denter, prénommé, déclare avoir reçu de Monsieur Patrick Denter, prénommé, le montant de deux millions trois cent quarante-six mille (2.346.000,-) francs à l'instant-même, ce dont quittance.
- 5) Le cédant, Madame Edith Richard, prénommée, déclare avoir reçu de Monsieur Patrick Denter, prénommé, le montant d'un million sept cent cinquante-neuf mille cinq cents (1.759.500,-) francs, ce dont quittance.
- 6) Monsieur Patrick Denter, prénommé, agissant en sa qualité de gérant de la société CAMPING ALFERWEIHER, S.à r.l,. déclare accepter au nom de la société les prédites cessions de parts sociales conformément à l'article 1690 du Code civil, avec dispense de signification.

Suite aux cessions de parts intervenues, l'associé unique prie le notaire d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'associé unique déclare vouloir procéder à une refonte complète des statuts, qui auront dorénavant la teneur suivante:

Art. 1er. Il existe une société à responsabilité limitée régie par la loi du 10 août 1915, la loi du 18 septembre 1933, telles qu'elles ont été modifiées, et par les présents statuts.

La société peut avoir un associé unique ou plusieurs associés. L'associé unique peut s'adjoindre, à tout moment, un ou plusieurs coassociés, et de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un terrain de camping ainsi que les installations annexes, piscine, etc.; la vente de victuailles, repas et boissons alcoolisées ou non-alcoolisées à consommer sur place.

Elle pourra faire toutes les opérations commerciales ou industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée, sauf le cas de dissolution.
- Art. 4. La société existe sous la dénomination de CAMPING ALFERWEIKER, S.à. r.l.
- Art. 5. Le siège social est établi à Echternach.

Il peut être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, en vertu d'une décision de l'associé unique ou du consentement des associés, s'ils sont plusieurs.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de trois millions cinq cent mille (3.500.000,-) francs, représenté par trente-cinq (35) parts sociales de cent mille (100.000,-) chacune.

Toutes les parts sociales sont détenues intégralement par Monsieur Patrick Denter, exploitant de camping, époux séparé de biens de Madame Valérie Gouerant, demeurant à L-6585 Steinheim, 1 op Maeleck.

- Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article cent quatrevingt-dix-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.
- **Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.
- **Art. 9.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

- Art. 10. Le décès de l'associé unique ou de l'un des associés, en cas de pluralité d'eux, ne met pas fin à la société.
- **Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers de l'associé unique ou d'un des associés, s'ils sont plusieurs, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.
- Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables par l'associé unique ou par l'assemblée des associés. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature du ou des gérants agissant dans la limite de l'étendue de leur fonction, telle qu'elle résulte de l'acte de nomination.
- Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
 - Art. 14. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

Les décisions de l'associé unique visées à l'alinéa qui précède sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procèsverbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 15. En cas de pluralité d'associés, chacun d'eux peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent, dans les formes prévues par l'article 193 de la loi sur les sociétés commerciales.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société, le bilan et le compte de profits et pertes, le tout conformément à l'article 197 de la loi du 18 septembre 1933.

- Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 18.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des amortissements, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que et aussi longtemps que celui-ci atteint dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

- **Art. 19.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.
 - Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, il est renvoyé aux dispositions légales.

Confirmation

Est confirmé comme gérant unique de la société, Monsieur Patrick Denter, prénommé, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Déclaration

L'associé unique déclare que l'exercice en cours se terminera le 31 décembre 1996.

Evaluation

Les frais incombant à la société du chef des présentes sont évalués environ à quatre-vingt mille (80.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Echternach, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Denter, E. Richard, F. Denter, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 7 mars 1996, vol. 344, fol. 60, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Echternach, le 12 mars 1996.

H. Beck.

(90405/201/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mars 1996.

R G TRANSPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Doncols. R. C. Diekirch B 2.839.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq février.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme R G TRANSPORTS S.A., avec siège à Doncols, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 24 mai 1993, publié au Mémorial C, N° 363 du 10 août 1993.

Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié du 17 juillet 1995, publié au Mémorial C, Nº 494 du 29 septembre 1995.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier Rosière, gérant de sociétés, demeurant à B-6600 Bastogne.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Christina Rosière, gérante de société, demeurant à B-6600 Bastogne.

L'assemblée élit comme scrutatrice, Mademoiselle Lisiane Rosière, étudiante, demeurant à B-6600 Bastogne.

Monsieur le Préisdent expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les sept mille cinq cent vingt-cinq (7.525) actions d'une valeur nominale de mille francs chacune, représentant l'intégralité du capital social de la société de sept millions cinq cent vingt-cinq mille (7.525.000,-) francs, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ansi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de 1.500.000,- francs, pour le porter de son montant actuel de 7.525.000,- francs à 9.025.000,- francs, représenté par 9.025 actions de mille (1.000,-) francs chacune, par des versements en espèces de la somme d'un million cinq cent mille (1.500.000,-) et la création de 1.500 nouvelles actions mille (1.000,-) francs chacune.

2. Modification afférente de l'article 3 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes, à l'unanimité des voix, après que Mlle Christina Rosière et Monsieur Olivier Rosière ont renoncé à leur droit de souscription préférentiel.

Première résolution

L'asemblée générale constate en premier lieu que le capital actuel de 7.525.000,- frs est entièrement libéré. Elle décide d'augmenter le capital de 1.500.000,- frs, pour le porter de son montant actuel de 7.525.000,- francs à neuf millions vingt-cinq mille (9.025.000,-) francs, représenté par 9.025 actions de 1.000,- francs chacune.

Les nouvelles actions ont été souscrites par Mademoiselle Lisiane Rosière, préqualifiée.

Deuxième résolution

Modification afférente de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à neuf millions vingt-cinq mille (9.025.000,-) francs, représenté par 9.025 actions de mille (1.000,-) francs chacune.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte n'excéderont pas deux cent mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Rosière, O. Rosière, L. Rosière, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 février 1996, vol. 822, fol. 42, case 11. - Reçu 15.000 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 14 février 1996. G. d'Huart.

(90408/207/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mars 1996.

ÉISLEK ONI GRENZEN, A.s.b.l., Vereinigung ohne Gewinnzweck.

Gesellschaftssitz: Weiswampach.

STATUTEN

Im Jahre 1996, am 19. Januar, haben die Unterzeichneten, allesamt luxemburgischer Staatsangehörigkeit:

Atten Alain, 24, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxemburg, Conservateur aux Archives Nationales,

Eicher Emile, 11, Duarrefstrooss, L-9788 Munshausen, Economiste,

Eicher Maria, 11, rue Kennedy, L-7327 Steinsel, Institutrice en retraite,

Eilenbecker Camille, Maison 77, L-9753 Heinerscheid, Maître d'enseignement technique,

Finck John, Maison 16, L-9946 Binsfeld, Cultivateur,

Hamen Nico, Op der Lei, L-9746 Drauffelt, Employé CFL,

Keup Henri, 7, rue des Champs, L-9907 Troisvierges, Instituteur ST,

Lutgen Emile, 1A, rue Pierre Dupong, L-7314 Heisdorf, Maître en Droit,

Mathieu Pierre, Maison 27, L-9990 Weiswampach, Retraité CFL,

Meyers Pierre, 6, Marnicherwee, L-9788 Munshausen, Fonctionnaire,

Rassel Armand, 6, rue des Champs, L-9907 Troisvierges, Employé privé,

Ries Christian, 24, Enneschtgaass, L-9453 Bivels, Docteur en Agronomie,

Rinnen Henri, Maison 120A, L-9991 Weiswampach, Transporteur,

Schmit André, 13, rue Kohnerloch, L-9418 Vianden, Professeur en retraite,

Spaus Jean-Pierre, Maison 6, L-9999 Wemperhardt, Instituteur en retraite,

Stephany Jean, 59, rue Laduno, L-9147 Emeldange/Ettelbruck, Professeur en retraite,

Weis Hubert, 13, rue de Huy, L-9415 Vianden, Ingénieur,

beschlossen, hiermit eine Gesellschaft ohne Gewinnzweck (Association sans but lucratif) zu gründen.

Kapitel I. - Allgemeines

- **Art. 1.** Die Gesellschaft trägt den Namen EISLEK ONI GRENZEN, A.s.b.l. Für sie sind die Bestimmungen des Gesetzes vom 21. April 1928 über die Gesellschaften ohne Gewinnzweck und gemeinnützigen Organisationen sowie die vorliegende Satzung maßgebend.
 - Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Weiswampach.
 - Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist nicht auf eine bestimmte Zeit beschränkt.
 - Art. 4. Die Gesellschaft hat folgende Ziele:
- Die Förderung, Unterstützung, Veranstaltung von kulturellen und sportlichen Aktivitäten und dies im weitesten Sinne an denen Partner aus der Grenzregion Belgien-Deutschland-Luxemburg sich gemeinsam betätigen, so die Organisation eines Kulturfestivals, das im Sommer 1998 anläßlich des 200jährigen Jubiläums des Klöppelkrieges im Dreiländereck in Zusammenarbeit mit Bewohnern aus den drei Ländern veranstaltet werden wird.
- Die Förderung einer grenzüberschreitenden und dauerhaften Zusammenarbeit und dies hauptsächlich auf den Gebieten Kultur, Sprachforschung, Sport usw. zwischen den in obenerwähnter Grenzregion ansässigen, öffentlichen Organen, privaten Unternehmen, Gesellschaften, Vereinen, Privatpersonen.
- Die Erforschung der gemeinsamen Geschichte des grenzüberschreitenden geographischen Raumes Eislek bzw. Islek bzw. Oesling in den jeweiligen Ländern Belgien, Deutschland und Luxemburg.
- Die allgemeine Annäherung der Bewohner, die zugleich aus verschiedenen Ländern, und doch auch aus ein und derselben Region stammen.
 - Art. 5. Die Gesellschaft ist auf politischer und religiöser Ebene absolut neutral.
- Art. 6. Der Verwaltungsrat kann den Beitritt der Gesellschaft zu nationalen und internationalen Gremien beschließen, wenn diese Gremien ähnliche Ziele verfolgen oder der Gesellschaft beim Erreichen ihrer Ziele behilflich sein können.
- Art. 7. Die Gesellschaft setzt sich aus aktiven Mitgliedern und Ehrenmitgliedern zusammen. Die Mitgliederzahl ist unbeschränkt, sie darf jedoch nie weniger als 5 betragen.
- **Art. 8.** Die Mitgliedschaft wird durch die Entrichtung des Mitgliedsbeitrages erworben. Mitglied werden können sowohl natürliche als auch juristische Personen. Die Mitgliedschaft kann, ohne daß dies einer Begründung bedürfte, vom Verwaltungsrat durch einfachen Mehrheitsbeschluß verweigert werden.
- **Art. 9.** Natürliche oder juristische Personen, die der Gesellschaft Dienste oder Spendenleistungen erbracht haben, können auf Vorschlag des Verwaltungsrates durch die Hauptversammlung zu Ehrenmitgliedern ernannt werden. Ehrenmitglieder genießen mit Ausnahme des Stimmrechts die gleichen Rechte wie aktive Mitglieder.
- **Art. 10.** Die Mitgliedschaft erlischt, sobald der Mitgliedsbeitrag nicht mehr entrichtet wird, durch Austritt oder durch Ausschluß, falls der Gesellschaft geschadet wurde. Für jeden Austritt oder Ausschluß gilt Artikel 12 des Gesetzes vom 21. April 1928 über die Gesellschaften ohne Gewinnzweck.
- **Art. 11.** Aktive Mitglieder entrichten einen Mitgliedsbeitrag von höchstens 2.500,- LUF. Die Höhe des Mitgliedsbeitrages wird jährlich durch die Hauptversammlung mit einfacher Stimmenmehrheit festgelegt.

Kapitel II. - Verwaltung

- Art. 12. Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem Verwaltungsrat, der aus mindestens 5 und höchstens 15 Mitgliedern besteht. Der Verwaltungsrat ist berechtigt, weitere 3 Mitglieder hinzuzuwählen. Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden durch die Hauptversammlung mit einfacher Stimmenmehrheit aus den aktiven Mitgliedern gewählt. Ausscheidende Mitglieder sind wiederwählbar. Ehepartner können nicht gleichzeitig Mitglieder des Verwaltungsrates sein.
- Art. 13. Der Verwaltungsrat wählt aus seinen Mitgliedern einen Präsidenten, einen Vizepräsidenten, einen Sekretär und einen Kassierer.
 - **Art. 14.** Die Ämter der Verwaltungsratsmitglieder sind ehrenamtlich.
- Art. 15. Der Verwaltungsrat tritt bei Bedarf zusammen; er wird jedoch mindestens zweimal jährlich durch den Präsidenten oder den Vizepräsidenten einberufen. Der Verwaltungsrat ist nur beschlußfähig, wenn die Mehrheit der Mitglieder anwesend ist.
- **Art. 16.** Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit der Mehrheit der Stimmen gefaßt. Bei Stimmengleichheit ist die Stimme des Präsidenten ausschlaggebend.
- **Art. 17.** Mit zwei gemeinsamen Unterschriften des Präsidenten, des Vizepräsidenten, des Sekretärs oder des Kassierers verpflichtet sich die Gesellschaft gegenüber Dritten.
- Art. 18. Der Präsident, gegebenfalls der Vizepräsident oder der Rangälteste, überwacht die Einhaltung der Gesellschaftssatzung. Der Präsident vertritt offiziell die Gesellschaft.

Kapitel III. - Hauptversammlung

- Art. 19. Die Hauptversammlung ist zuständig für:
- a) Änderungen der Satzung,
- b) die Wahl der Mitglieder des Verwaltungsrates,
- c) die Wahl von zwei Kassenrevisoren,

- d) die Festlegung des jährlichen Mitgliedsbeitrages,
- e) die Zustimmung zu den Kontenabrechnungen,
- f) die Auflösung der Gesellschaft.
- Art. 20. Die ordentliche Hauptversammlung findet während des ersten Quartals jeden Jahres statt. Die Hauptversammlung wird durch den Verwaltungsrat schriftlich einberufen; dieser gibt auch die Tagesordnung bekannt. Die Einberufung wird den Mitgliedern mindestens 8 Tage vor dem festgesetzten Termin mitgeteilt. Beschlüsse der Hauptversammlung werden mit der Mehrheit der Stimmen der anwesenden Mitglieder gefaßt.
- Art. 21. Bei Bedarf kann eine außerordentliche Hauptversammlung mit Vorlage der gewünschten Tagesordnung durch Beschluß des Verwaltungsrates oder durch Antrag eines Fünftels der aktiven Mitglieder innerhalb eines Monats einberufen werden. Der Termin muß den Mitgliedern mindestens 5 Arbeitstage im voraus mitgeteilt werden. Satzungsänderungen können durch eine außerordentliche Hauptversammlung beschlossen werden.
 - Art. 22. Über jede Sitzung einer Hauptversammlung muß Protokoll geführt werden.
- **Art. 23.** Der Präsident, gegebenfalls der Vizepräsident oder der Rangälteste, führt den Vorsitz einer Hauptversammlung. Die Beschlüsse der Hauptversammlung können im Protokoll eingesehen werden.

Kapitel IV. - Geschäftsjahr, Finanzen

- Art. 24. Das Geschäftsjahr entspricht dem Kalenderjahr.
- Art. 25. Die Finanzmittel der Gesellschaft bestehen aus den Mitgliedsbeiträgen und anderen Finanzmitteln, soweit sie nicht gesetzlich verboten sind.
- Art. 26. Der Kassierer ist zuständig für eine ordentliche Buchhaltung. Er sorgt für die Abwicklung der finanziellen Ein- und Ausgänge. Er erstellt für jedes Geschäftsjahr eine Bilanz der Einnahmen und Ausgaben und unterbreitet diese Bilanz zwecks Überprüfung den beiden Kassenrevisoren, die der ordentlichen Hauptversammlung hierüber Bericht erstatten. Bei Zustimmung seitens der Hauptversammlung wird der Kassierer entlastet.

Kapitel V. - Auflösung

Art. 27. Bei Auflösung der Gesellschaft werden laut Gesetz die nach Abzug der Verbindlichkeiten verbleibenden Aktiva kulturellen Vereinigungen, deren Zielsetzungen denjenigen dieses Vereins am ehesten entsprechen, überwiesen.

Unterschriften der Gründungsmitglieder.

Copié à Clervaux, le 15 mars 1996, vol. 204, fol. 40, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

(90413/999/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mars 1996.

BAUSTOFFE MARAITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, rue de Stavelot.

Assemblée générale extraordinaire

Les soussignés:

- 1. Monsieur Peter Maraite, commerçant, demeurant à B-4780 St. Vith, Aachenerstrasse, 41, et
- 2. Monsieur Léo Maraite, commerçant, demeurant à B-4791 Maldingen, Thommen, 9A,

seuls associés de la société à responsabilité limitée BAUSTOFFE MARAITE, S.à r.l., avec siège social à L-9991 Weiswampach, 117, rue de Stavelot,

se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en date de ce jour en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité, la résolution suivante:

Le mandat des gérants, Monsieur Peter Maraite, gérant technique, et Monsieur Léo Maraite, gérant administratif, est renouvelé pour une période de six ans à compter de ce jour.

La société reste valablement engagée par la signature individuelle des deux gérants..

Weiswampach, le 4 mars 1996.

Signatures.

Enregistré à Clervaux, le 6 mars 1996, vol. 204, fol. 38, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 12 mars 1996.

M. Weinandy.

(90404/238/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mars 1996.

ELECTRO LENTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8545 Niederpallen, 11, rue de Reichlange.

R. C. Diekirch B 3.000.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Capellen, le 12 mars 1996, vol. 130, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 mars 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 1996.

Signature.

(90400/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 mars 1996.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 6.307. R. C. Diekirch B 359.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 avril 1996 a renouvelé le mandat d'Administrateur de Madame Claudie Stein-Lambert ainsi que ceux de Messieurs Gaston Thorn et Gaston Schwertzer pour une durée de six ans.

Elle a pris par ailleurs acte de la démission de Monsieur Marc Dumont et elle a décidé de pourvoir à son remplacement en nommant M. René Steichen Administrateur pour une durée de six ans.

Luxembourg, le 7 mai 1996.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

G. Thorn

J. Krier

Président

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 21, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15993/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1996.

MONORIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 2, rue des Girondins. R. C. Luxembourg B 40.268.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 12 juin 1996 à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapports de Gestion du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995. Affectation du résultat.
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Transfert du siège social.
- 6. Divers.

I (02319/595/16)

Le Conseil d'Administration.

MAARIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 2, rue des Girondins. R. C. Luxembourg B 37.218.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 13 juin 1996 à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapports de Gestion du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995. Affectation du résultat.
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Transfert du siège social.
- 6. Divers.

I (02320/595/16)

Le Conseil d'Administration.

IMEXCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 32, rue Astrid. R. C. Luxembourg B 22.542.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 27 juin 1996 à 15.00 heures devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, 3, route de Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

«Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.»

L'assemblée générale ordinaire du 20 mai 1996 n'a pas pu délibérer sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint. L'assemblée générale ordinaire qui se tiendra extraordinairement le 27 juin 1996 délibérera, quelle que soit la portion du capital représenté.

I (02520/000/16) Le Conseil d'Administration.

SWEETVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 52.253.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 14 juin 1996 à 10.00 heures au siège social, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nomination Statutaire.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02426/009/18) Le Conseil d'Administration.

BB INDUSTRIE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 23.911.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 juin 1996 à 16.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire;
- 2. Adoption des comptes arrêtés au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation des résultats;
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire;
- Divers.

Pour le cas où il ne vous serait pas possible d'assister personnellement à l'Assemblée Générale, vous voudrez bien nous renvoyer, dûment complété et signé, un pouvoir en faveur du représentant de votre choix. Nous insistons sur le fait que ce pouvoir doit nous parvenir 8 (huit) jours francs avant la date de l'Assemblée Générale.

I (02522/520/19) Le Conseil d'Administration.

PARPHAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 27.548.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 14 juin 1996 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Acceptation de la démission de deux Administrateurs et nomination de leurs remplaçants.
- 5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 6. Divers.

I (02459/526/17)

Le Conseil d'Administration.

ALTA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 27.616.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 juin 1996 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire;
- 2. Adoption des comptes arrêtés au 31 décembre 1995;

- 3. Affectation des résultats:
- 4. Attribution aux ex-membres du Supervisory Board de Vicorp des options sur actions de Precision Systems, Inc. correspondantes aux 500 options Vicorp;
- 5. Décharge aux Administrateurs et Commissaire;
- 6 Divers

Pour le cas où il ne vous serait pas possible d'assister personnellement à l'Assemblée Générale, vous voudrez bien nous renvoyer, dûment complété et signé, un pouvoir en faveur du représentant de votre choix. Nous insistons sur le fait que ce pouvoir doit nous parvenir 8 (huit) jours francs avant la date de l'Assemblée Générale.

I (02523/520/21) Le Conseil d'Administration.

PRIVALUX GLOBAL INVEST,

Société d'Investissement à Capital Variable. Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 31.555.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav PRIVALUX GLOBAL INVEST à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 13 juin 1996 à 14.30 heures dans les locaux de la BANQUE DE LUXEMBOURG, 103, Grand'rue, L-1661 Luxembourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
- 2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1995.
- 3. Affectation des résultats.
- 4. Quitus aux Administrateurs.
- 5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises.
- 6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG S.A., à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (02304/755/24) Le Conseil d'Administration.

PIANI DEVELOPMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 2, rue des Girondins. R. C. Luxembourg B 39.167.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 12 juin 1996 à 10.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapports de Gestion du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995. Affectation du résultat.
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Transfert du siège social.
- 6. Divers.

I (02318/595/16)

Le Conseil d'Administration.

CEBTIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 1996 à 11.30 heures, à L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 1995;
- 2. Approbation du bilan, du compte de profits et pertes et affectation du résultat au 31 décembre 1995;
- 3. Décharge pleine et entière à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1995;
- 4. Divers.

I (02441/687/14)

Le Conseil d'Administration.

CELLEX CHEMIE A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 27.886.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 13 juin 1996 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

I (02341/029/19)

Le Conseil d'Administration.

LUBELAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 42.233.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 13 juin 1996 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

I (02342/029/19)

Le Conseil d'Administration.

S.G.D. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 35.518.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 13 juin 1996 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (02381/506/16)

Le Conseil d'Administration.

HOTWORK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 26.707.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 14 juin 1996 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

I (02343/029/19) Le Conseil d'Administration.

ETOILE ACTIONS ALLEMANDES, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 25.265.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 14 juin 1996 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995 et affectation des résultats.
- 3. Décharge aux Administrateurs pour l'année écoulée.
- 4. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

I (02408/755/18) Le Conseil d'Administration.

ETOILE INTEROBLIGATIONS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 23.764.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 14 juin 1996 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995 et affectation des résultats.
- 3. Décharge aux Administrateurs pour l'année écoulée.
- 4. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

I (02409/755/18) Le Conseil d'Administration.

ETOILE VALORISATION, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 29.620.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 14 juin 1996 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995 et affectation des résultats.
- 3. Décharge aux Administrateurs pour l'année écoulée.
- 4. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

I (02410/755/19) Le Conseil d'Administration.

ARABELLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 21.620.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 1996 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (02382/506/16)

Le Conseil d'Administration.

DF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 44.663.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 1996 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (02384/506/16)

Le Conseil d'Administration.

KOUTANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 44.281.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 1996 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (02385/506/16)

Le Conseil d'Administration.

LUXEDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 48.750.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 1996 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (02386/506/16)

Le Conseil d'Administration.

LYCORIS ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 22.207.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 1996 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (02387/506/16) Le Conseil d'Administration.

NADAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 24.067.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 1996 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (02388/506/16) Le Conseil d'Administration.

RISLA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 18.531.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 1996 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

1 (02389/506/16) Le Conseil d'Administration.

TOLMINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 31.419.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 11 juin 1996 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1995.
- 4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
- 5. Divers.

1 (02413/005/16) Le Conseil d'Administration.

SOCIETE POUR L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 20.288.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 1996 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
- 6. Divers.

I (02390/506/17) Le Conseil d'Administration.

AGGIOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 48.765.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 14 juin 1996 à 9.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1995.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995 et affectation des résultats.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes en fonction.
- 4. Démission du Commissaire aux Comptes et nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes.
- Divers.

Le Conseil d'Administration
Conseil d'Administration
Signature

INTERNATIONAL INVESTING & FINANCING GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 19.306.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 juin 1996 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1995.
- 4 Divers

I (02412/005/15) Le Conseil d'Administration.

FINAMCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame. R. C. Luxembourg B 20.186.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 juin 1996 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour.

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

I (02444/526/16) Le Conseil d'Administration.

MANDANOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 31.407.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 12 juin 1996 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1995.
- 4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
- 5. Divers.

I (02416/005/16) Le Conseil d'Administration.

UCALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 31.422.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 12 juin 1996 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1995.
- 4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
- 5. Divers.

I (02417/005/16) Le Conseil d'Administration.

OLDEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 12.276.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 11 juin 1996 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1995.
- 4. Divers.

I (02414/005/15) Le Conseil d'Administration.

TEVORINA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 31.417.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 11 juin 1996 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1995.
- 4. Divers.

I (02415/005/15) Le Conseil d'Administration.

MAINORIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 2, rue des Girondins. R. C. Luxembourg B 35.627.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 11 juin 1996 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapports de Gestion du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995. Affectation du résultat.
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Transfert du siège social.
- 6. Divers.

I (02314/595/16)

Le Conseil d'Administration.

BERTOPHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 2, rue des Girondins. R. C. Luxembourg B 41.269.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 11 juin 1996 à 14.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapports de Gestion du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995. Affectation du résultat.
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Transfert du siège social.
- 6. Divers.

I (02315/595/16)

Le Conseil d'Administration.

EUROCOMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 2, rue des Girondins. R. C. Luxembourg B 32.476.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 11 juin 1996 à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapports de Gestion du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995. Affectation du résultat.
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Transfert du siège social.
- 6. Divers.

I (02316/595/16)

Le Conseil d'Administration.

NORAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 11.488.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 juin 1996 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1995.
- 4. Divers.

I (02411/005/15)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL FOOD INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 2, rue des Girondins. R. C. Luxembourg B 40.427.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 11 juin 1996 à 16.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapports de Gestion du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995. Affectation du résultat.
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Transfert du siège social.
- 6. Divers.

I (02317/595/16) Le Conseil d'Administration.

BATICONFORT GERANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 20.084.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 10 juin 1996 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1995.
- 4. Divers.

I (02333/005/16) Le Conseil d'Administration.

BATICONFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 20.083.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 10 juin 1996 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1995.
- 4. Divers.

I (02334/005/16) Le Conseil d'Administration.

SERINHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 49.442.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 13 juin 1996 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (02380/506/16) Le Conseil d'Administration.

AIRES FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 43.946.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE

qui aura lieu le 13 juin 1996 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1994 et 1995;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- 5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales:
- 6. Divers.

I (02224/526/18) Le Conseil d'Administration.

PRIVALUX BOND INVEST, SICAV,

Société Anonyme Luxembourgeoise sous le régime d'une SICAV.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 31.554.

Le Conseil d'Administration prie les actionnaires de PRIVALUX BOND INVEST, SICAV d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 13 juin 1996 à 10.30 heures à L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises;
- 2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation des Résultats;
- 4. Décharge aux Administrateurs;
- 5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises;
- 6. Renouvellement du mandat des Administrateurs.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée auprès du siège ou d'une agence de la CAISSE PRIVEE BANQUE (BELGIQUE), ou de la CAISSE PRIVEE BANQUE, Succursale luxembourgeoise (Grand-Duché de Luxembourg).

Les actionnaires sont informés que la tenue de l'Assemblée ne requiert aucun quorum de présence et que les résolutions, pour être valablement prises, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (02291/056/24) Le Conseil d'Administration.

PRIVALUX, SICAV,

Société Anonyme Luxembourgeoise sous le régime d'une SICAV.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 27.295.

Le Conseil d'Administration prie les actionnaires de PRIVALUX, SICAV d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 13 juin 1996 à 11.00 heures à L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises;
- 2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation des Résultats;
- 4. Décharge aux Administrateurs;
- 5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises;
- 6. Renouvellement du mandat des Administrateurs.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée auprès du siège ou d'une agence de la CAISSE PRIVEE BANQUE (BELGIQUE), ou de la CAISSE PRIVEE BANQUE, Succursale luxembourgeoise (Grand-Duché de Luxembourg).

Les actionnaires sont informés que la tenue de l'Assemblée ne requiert aucun quorum de présence et que les résolutions, pour être valablement prises, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (02292/056/24) Le Conseil d'Administration.

TROPINTER PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 47.627.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 14 juin 1996 à 11.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
- 2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes;
- 5. Divers.

I (02252/520/15) Le Conseil d'Administration.

SATURNIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 3.239.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 12 juin 1996 à 14.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1995,
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995 et affectation des résultats,
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes en fonction,
- 4. Démission du Commissaire aux Comptes et nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes,
- 5. Divers.

Le Conseil d'Administration Signature

I (02301/008/17)

MAGNOLIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 2, rue des Girondins.

R. C. Luxembourg B 43.541.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 11 juin 1996 à 9.30 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapports de Gestion du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995. Affectation du résultat.
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Transfert du siège social.
- 6. Divers.

I (02313/595/16) Le Conseil d'Administration.

CHACAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 18.010.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 1996 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- 4. Divers.

I (02383/506/15) Le Conseil d'Administration.

ANGEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 46.374.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 1996 à 14.30 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1995.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
- 5. Divers.

I (01917/520/15) Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE FINANCIERE MEDITERRANEENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 19.378.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE

qui aura lieu le 13 juin 1996 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant;
- 5. Divers.

I (02222/526/16) Le Conseil d'Administration.

MIOR S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 11.169.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 13 juin 1996 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Divers.

I (02223/526/15) Le Conseil d'Administration.

LUCMERGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 18.699.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 17 juin 1996 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
- 2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 1995;
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 4. Divers.

I (02227/566/16) Le Conseil d'Administration.

PERGAME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 47.662.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 14 juin 1996 à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1) Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
- 2) Approbation des comptes annuels et affectation du résultat au 31 décembre 1995.
- 3) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4) Divers.

I (01832/660/14) Le Conseil d'Administration.

CAPET S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 47.402.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 1996 à 10.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1995.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
- 5. Divers.

I (01916/520/15) Le Conseil d'Administration.

EUROMARKETING S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 3, avenue Pasteur. H. R. Luxemburg B 34.789.

Die Herren Aktieninhaber werden hierdurch eingeladen, der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG,

die am 3. Juni 1996 um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz stattfindet, beizuwohnen.

Tagesordnung:

- 1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars.
- Genehmigung der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung per 31. Dezember 1995, sowie Zuteilung des Resultats.
- 3. Entlastung an den Verwaltungsrat und den Kommissar per 31. Dezember 1995.
- 4. Beschluss zur Weiterführung der Aktivität der Gesellschaft in bezug auf den Artikel 100 der Gesetzgebung über die Handelsgesellschaften.
- 5. Verschiedenes.

II (02296/005/17) Der Verwaltungsrat.

VAGUE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 30.108.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 6 juin 1996 à 9.30 heures au siège social, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nomination Statutaire.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02278/009/18) Le Conseil d'Administration.

DENIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 23.607.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 4 juin 1996 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1994;
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- 6. Divers.

II (02243/506/16)

Le Conseil d'Administration.

CEMO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 22.311.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 4 juin 1996 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 Décembre 1995.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

II (02298/005/16)

Le Conseil d'Administration.

ARIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 16.778.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 4 juin 1996 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 Décembre 1995.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

II (02299/005/16)

Le Conseil d'Administration.

CHAMPIONNET S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 40.912.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 3 juin 1996 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 Décembre 1995.
- 4. Divers.

II (02295/005/15)

Le Conseil d'Administration.

BELLOMBRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 19.519.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 3 juin 1996 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995;
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Divers.

II (02239/506/15)

Le Conseil d'Administration.

INTRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 26.615.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 3 juin 1996 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995;
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Divers.

II (02241/506/15)

Le Conseil d'Administration.

MARTUR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 29.516.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 6, 1996 at 2.30 p.m. at the registered office with the following

Agenda:

- To receive and adopt the Management Report of the Directors;
- To receive and adopt the Report of the Auditor for the financial year ended December 31, 1995;
- To receive and adopt the annual accounts and appropriation of earnings for the year ended December 31, 1995;
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 1995;
- Statutory Election.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the Registered Office.

II (02277/009/19) The Board of Directors.

EXPANSIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 15.583.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 5 juin 1996 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995;
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Divers.

II (02244/506/15)

Le Conseil d'Administration.

JAMYCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 23.759.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 1996 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (02176/029/19) Le Conseil d'Administration.

U B A M, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 35.412.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 5 juin 1996 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises agréé;
- 2. Approbation du rapport annuel au 31 décembre 1995 et affectation des résultats;
- 3. Décharge aux Administrateurs pour l'année écoulée;
- 4. Réélection des Administrateurs pour un nouveau terme de six ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002;
- 5. Réélection du Réviseur d'Entreprises agréé pour un nouveau terme de trois ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 1999:
- 6. Divers.

Les décisions concernant les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

II (02195/755/22) Le Conseil d'Administration.

BCL CURRENCY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 37.130.

Le Conseil d'Administration de BCL CURRENCY FUND, SICAV invite Messieurs les Actionnaires à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la Société qui se tiendra au siège social, 2, boulevard Emmanuel Servais, Luxembourg, en date du mardi 4 juin 1996 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée des Actionnaires;
- 2. Lecture et approbation du bilan et des comptes de produits et charges révisés au 31 janvier 1996;
- 3. Audition du rapport du Réviseur Indépendant;
- 4. Quitus aux Administrateurs et au Réviseur Indépendant;
- 5. Election ou réélection des Administrateurs et du Réviseur Indépendant;
- 6. Divers.

L'adoption de toutes les résolutions reprises à l'ordre du jour ci-dessus requiert l'approbation d'une majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée, où aucun quorum spécifique ne sera requis. Tout actionnaire peut prendre part valablement au vote par procuration; pour être représentées valablement, les actions doivent faire l'objet d'un certificat de blocage émis par une institution financière, pas plus tard que cinq jours ouvrables avant l'assemblée.

Le 6 mai 1996.

II (02200/000/23) Le Conseil d'Administration.

KIWINTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 34.968.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 1996 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (02177/029/19) Le Conseil d'Administration.

ROYTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 27.367.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 4 juin 1996 à 11.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes;
- 5. Réélections statutaires;
- 6. Divers.

II (02201/520/17) Le Conseil d'Administration.

AUDIOFINA, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE POUR L'AUDIO-VISUEL ET LA FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur. R. C. Luxembourg B 10.807.

Les actionnaires sont invités à assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 6 juin 1996, à 15.00 heures, à la CLT, 45, boulevard Pierre Frieden à Luxembourg-Kirchberg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration Rapports du commissaire et du réviseur d'entreprises;
- 2. Approbation des comptes annuels sociaux et consolidés au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
- 5. Nominations statutaires
 - Renouvellement de mandats d'administrateurs;
 - Nomination d'administrateurs;
 - Nomination du commissaire;
- 6. Divers.

Conformément à l'article 25 des statuts, le 30 mai 1996 au plus tard,

- a) les propriétaires de titres nominatifs aviseront la société de leur intention de se prévaloir de leurs titres; les procurations éventuelles devront parvenir au siège de la société au plus tard le 30 mai 1996;
- b) les propriétaires de titres au porteur auront à effectuer le dépôt de leurs titres soit au siège social de la société soit dans l'un des établissements bancaires suivants:
- au Grand-Duché de Luxembourg: BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG;

en Belgique: BANQUE BRUXELLES LAMBERT;

en France: BANQUE PARIBAS.

II (02288/000/31) Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL MEDICAL SYSTEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 9.464.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 3 juin 1996 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (02170/029/19)

Le Conseil d'Administration.

OLAV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 51.922.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 juin 1996 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes:
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (02171/029/19)

Le Conseil d'Administration.

FOLIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 29.960.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 3 juin 1996 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995;
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Divers.

II (02240/506/15)

Le Conseil d'Administration.

AMHURST CORPORATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 18.301.

Les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 juin 1996 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

 Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;

- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (02172/029/19) Le Conseil d'Administration.

ABAG ALLGEMEINE BETEILIGUNGS AKTIENGESELLSCHAFT, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 41.635.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 1996 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires:
- 6. Divers.

II (02173/029/19) Le Conseil d'Administration.

BOUCHACO HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 16.284.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 1996 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (02174/029/19) Le Conseil d'Administration.

LAMYRA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 16.285.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 1996 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (02175/029/19) Le Conseil d'Administration.

LEASINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame. R. C. Luxembourg B 25.117.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 juin 1996 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales:
- 5. Divers.

II (02095/526/17) Le Conseil d'Administration.

MODART S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 39.452.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 juin 1996 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- 5. Divers.

II (02096/526/17) Le Conseil d'Administration.

AUGURI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 47.857.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 4, 1996 at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor;
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1995;
- 3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor;
- 4. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915;
- 5. Miscellaneous.

II (02097/526/17) The Board of Directors.

ELMS PARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 41.951.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 3 juin 1996 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;

- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (02166/029/19) Le Conseil d'Administration.

ARCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 31.184.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 3 juin 1996 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes:
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires:
- 6. Divers.

II (02167/029/19) Le Conseil d'Administration.

GOLF SHACK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 41.586.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 3 juin 1996 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (02168/029/19) Le Conseil d'Administration.

INTERLIGNUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 34.537.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 3 juin 1996 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (02169/029/19) Le Conseil d'Administration.

SOPC FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 42.211.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 3 juin 1996 à 10.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturant les 31 décembre 1994 et 31 décembre 1995;
- 2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1994 et 31 décembre 1995 et affectation des résultats;
- 3. Ratification de la cooptation d'un administrateur;
- 4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes en fonction;
- 5. Démission du Commissaire aux Comptes et nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes;
- 6. Divers.

Le Conseil d'Administration
II (02155/008/20)
Signature

GIRONDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 44.698.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 3 juin 1996 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes:
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (02163/029/19) Le Conseil d'Administration.

CRETTAZ HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 30.496.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 5 juin 1996 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1995;
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995 et affectation des résultats;
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes en fonction;
- 4. Démission du Commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes;
- 5. Divers.

Le Conseil d'Administration Signature

II (02157/008/18)

POSAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 34.954.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 5 juin 1996 à 16.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1995;
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995 et affectation des résultats;
- 3. Ratification de la démission d'un Administrateur;
- 4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes en fonction;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

Le Conseil d'Administration
II (02156/008/19)
Signature

SIMPSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 44.701.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 3 juin 1996 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (02164/029/19) Le Conseil d'Administration.

LEVLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 28.478.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 3 juin 1996 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 28 février 1996;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (02165/029/19) Le Conseil d'Administration.

STABILO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 40.259.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 1996 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant;
- 5. Divers.

II (02102/526/16)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS DORIGNY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 39.223.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 juin 1996 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1992, 1993, 1994 et 1995;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales:
- 5. Divers.

II (02086/526/16)

Le Conseil d'Administration.

COPARRINAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 38.910.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE

qui aura lieu le 3 juin 1996 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1993, 1994 et 1995;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales:
- 5. Divers.

II (02087/526/16)

Le Conseil d'Administration.

SPECTRUM S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 12.279.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 3, 1996 at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor;
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1995;
- 3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor;
- 4. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915;
- 5. Miscellaneous.

II (02088/526/16)

The Board of Directors.

PRISPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 31.196.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 juin 1996 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 1995;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Divers.

II (02094/526/15)

Le Conseil d'Administration.

FINWIT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 31.231.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 4 juin 1996 à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1995;
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995 et affectation des résultats;
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes en fonction;
- 4. Démission du Commissaire aux Comptes et nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes;
- 5. Divers.

Le Conseil d'Administration
II (02089/008/17)
Signature

PRESA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 43.301.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 juin 1996 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant;
- 5. Divers.

II (02091/526/16) Le Conseil d'Administration.

LEXICON HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 35.408.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 juin 1996 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 1996;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Divers.

II (02092/526/16) Le Conseil d'Administration.

BRITISH-DUTCH HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.964.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 5, 1996 at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor;
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1994 and 1995;
- 3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor;
- 4. Acceptance of the resignation of three Directors and of the Statutory Auditor;
- 5. Miscellaneous.

II (02101/526/16) The Board of Directors.

FEDI S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame. R. C. Luxembourg B 38.914.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 6 juin 1996 à 15.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1) Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes.
- 2) Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
- 4) Réélection des administrateurs et du commissaire.
- 5) Divers.

II (01741/660/16)

Pour le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration.

BODHI HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 26.510.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 juin 1996 à 14.00 heures au siège de la société.

Ordre du iour

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes;
- 5. Divers.

II (01894/520/15) Le Conseil d'Administration.

ALTEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 32.967.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 juin 1996 à 9.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes;
- 5. Divers.

II (01895/520/15)

MALESCOT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 46.070.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 4 juin 1996 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1995;
- 3. Affectation du résultat;
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes;
- 5. Démission et nomination d'Administrateurs:
- 6. Divers.

II (01896/520/16) Le Conseil d'Administration.

WESEL IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 34.785.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 juin 1996 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du iour

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1995.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
- 5. Réélections statutaires.
- 6. Divers.

II (01912/520/16) Le Conseil d'Administration.

EURO LINK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 28.123.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 juin 1996 à 18.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1995.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
- 5. Divers

II (01989/520/15) Le Conseil d'Administration.

BONNEAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 39.039.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 juin 1996 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- 5. Divers.

II (02093/526/17)

Le Conseil d'Administration.

MULTINATIONALE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame. R. C. Luxembourg B 13.729.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 1996 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

II (02054/526/14)

Le Conseil d'Administration.

CADRIGE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 47.709.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 1996 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

II (02055/526/14) Le Conseil d'Administration.

PARATHON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame. R. C. Luxembourg B 13.730.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 1996 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

II (02056/526/14) Le Conseil d'Administration.

E.S. CONTROL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame. R. C. Luxembourg B 13.634.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 1996 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

II (02057/526/14) Le Conseil d'Administration.

FALKA HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 34.130.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 3 juin 1996 à 14.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturant les 31 décembre 1994 et 31 décembre 1995;
- 2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1994 et 31 décembre 1995 et affectation des résultats;
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes en fonction;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Divers.

Le Conseil d'Administration Signature

II (02084/008/18)

CAPITAL RECOVERY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 28.989.

Since no quorum as required by law and by the articles of incorporation was present at the extraordinary shareholders' meeting of April 30, 1996, notice is hereby given of the

SECOND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders of the Company to be held on 11th June, 1996, at 11.00 a.m. at the registered office of the Company, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

1. Special resolution to give the directors the authority to make interim distributions by amending Article 23 in the following way:

From the annual net profits of the Corporation shall be deducted five per cent (5 %) to be appropriated to the legal reserve. This deduction shall cease to be mandatory when the amount of the legal reserve shall have reached one tenth (1/10) of the subscribed share capital.

The business year will start on 1st of January and will end on the 31st of December (hereafter referred to as «the business year»). The term (hereafter referred to as «the term»)starts the first of September 1989 and ends on the 30th of June 2001.

The balance of the profits and the capital gains shall be distributed as follows:

- (i) a fixed, annual, cumulative dividend on the issued, unredeemed and outstanding nominal capital of the Corporation (i.e. an unbreakable Unit of Redeemable Shares and Preferred Shares) will be paid first as follows:
- 9.5 % for each of the second, third and fourth business years of the term,
- 20 % for each of the following eight business years of the term ending June 30th, 2001.

Payment of above dividends will be made on November 15th following each year of the term, with the first dividend payment to be made on November 15th, 1991.

- (ii) At the end of business years 11 und 12 of the term the Redeemable Shares and Preferred Shares will be redeemed at their par value in two equal instalments. Redeemable Shares and Preferred Shares have identical rights with respect to redemption.
- (iii) Interim dividends may, subject to such conditions set forth by law, be paid out upon the decision of the Board of Directors.
- 2. Varia.

The Holders of bearer shares who wish to attend this meeting are requested to deposit their shares five days before said meeting with SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

II (02070/755/37)

The Board of Directors.

KINASE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 47.588.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 6th, 1996, at 2.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor.
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31st, 1995.
- 3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor.
- 4. Miscellaneous.

II (02058/526/14) The Board of Directors.

SICEA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 28.915.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 1996 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

II (02059/526/14) Le Conseil d'Administration.

UNI-INVEST SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 47.178.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 1996 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 5. Divers.

II (02060/526/15) Le Conseil d'Administration.

HIPERMARK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame. R. C. Luxembourg B 13.468.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 1996 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

II (02061/526/14) Le Conseil d'Administration.

UNIVERSAL INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 103, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 47.025.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la SICAV UNIVERSAL INVEST à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 5 juin 1996 à 14.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises;
- 2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mars 1996;
- 3. Affectation des résultats;
- 4. Quitus aux Administrateurs;
- 5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises;
- 6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG S.A., à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (02152/755/22) Le Conseil d'Administration.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, 6, rue François Hogenberg, L-1735 Luxembourg